



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC ORANGE OIL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ORGANIC ORANGE OIL
Numéro du produit	55493
Synonymes; marques commerciales	ORANGE OIL CIT SINENSIS ORGANIC, ORANGE OIL ORGANIC
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119493353-35-XXXX
Numéro CAS	8008-57-9
Numéro CE	232-433-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produits de beauté Fragrance Flavouring Industrie Agro-Alimentaire Food Grade
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	55493

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	232-433-8
-----------	-----------

ORGANIC ORANGE OIL

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

DIPENTÈNE, MYRCENE, 2-PINENE, LINALOOL

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

DIPENTÈNE		60-100%
Numéro CAS: 138-86-3	Numéro CE: 205-341-0	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
MYRCENE		1-5%
Numéro CAS: 123-35-3	Numéro CE: 204-622-5	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Asp. Tox. 1 - H304		

ORGANIC ORANGE OIL

2-PINENE			<1%
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
LINALOOL			<1%
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX	
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin			
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317			
P MENTHA 1(7) 2 DIENE			<1%
Numéro CAS: 555-10-2	Numéro CE: 209-081-9		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304			
OCTANAL			<1%
Numéro CAS: 124-13-0	Numéro CE: 204-683-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638272-38-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 2 - H411			
THUJ-4-(10)-ENE			<1%
Numéro CAS: 3387-41-5	Numéro CE: 222-212-4		
Classification Flam. Liq. 3 - H226			

ORGANIC ORANGE OIL

DECANAL <1% Numéro CAS: 112-31-2 Numéro CE: 203-957-4 Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 33320 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ 5040 mg/kg, Cutanée, Lapin
Classification Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Chronic 3 - H412
(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL <0.1% Numéro CAS: 141-27-5 Numéro CE: 205-476-5
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317
3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE <0.1% Numéro CAS: 13466-78-9 Numéro CE: 236-719-3 Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410
(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL <0.1% Numéro CAS: 106-26-3 Numéro CE: 203-379-2
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317
[1R-(1A,7B,8A)]-1,2,3,5,6,7,8,8A-OCTAHYDRO-1,8A-DIMETHYL-7-(1-METHYLVINYL)NAPHTHALENE <0.1% Numéro CAS: 4630-07-3 Numéro CE: 225-047-6
Classification Non Classé

ORGANIC ORANGE OIL

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL		<0.1%
Numéro CAS: 98-55-5	Numéro CE: 202-680-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980717-23-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
CITRONELLAL		<0.1%
Numéro CAS: 106-23-0	Numéro CE: 203-376-6	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		
NONANAL		<0.1%
Numéro CAS: 124-19-6	Numéro CE: 204-688-5	
Classification Aquatic Chronic 3 - H412		
(E,E,E)-2,6,10-TRIMETHYLDODECA-2,6,9,11-TETRAEN-1-AL		<0.1%
Numéro CAS: 17909-77-2	Numéro CE: 241-854-6	
Classification Non Classé		
2,6-DIMETHYL-10-METHYLENEDODECA-2,6,11-TRIEN-1-AL		<0.1%
Numéro CAS: 60066-88-8	Numéro CE: 262-043-3	
Classification Non Classé		
PIN-2-(10) ENE		<0.1%
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

ORGANIC ORANGE OIL

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE			<0.1%
Numéro CAS: 586-62-9	Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Skin Sens. 1B - H317			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	ORGANIC ORANGE OIL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119493353-35-XXXX
Numéro CAS	8008-57-9
Numéro CE	232-433-8
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

ORGANIC ORANGE OIL

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

ORGANIC ORANGE OIL

Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

NONANAL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 25 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DIPENTÈNE (CAS: 138-86-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Court terme : 222 µg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 33.3 mg/m³
Population en général - Cutanée; Court terme : 111 µg/cm²
Population en général - Inhalatoire; Long terme : 8.33 mg/m³
Population en général - Orale; Long terme : 4.76 mg/kg

PNEC

eau douce; 5.4 µg/l
eau de mer; 0.54 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
Sédiments (eau douce); 1.649 mg/kg p.c. /jour
Sédiments (eau de mer); 0.165 mg/kg p.c. /jour
Sol; 0.328 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
- eau de mer; 0.02 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
- Sol; 0.327 mg/kg
- STP; > 10 mg/l

OCTANAL (CAS: 124-13-0)

ORGANIC ORANGE OIL

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.37 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.32 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.19 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.00154 mg/l eau de mer; 0.000154 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

DECANAL (CAS: 112-31-2)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 24.9 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.1 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 0.00117 mg/l - eau de mer; 0.000117 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 3.16 mg/l

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm ² Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm ² Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg
PNEC	eau douce; 0.00868 mg/l eau de mer; 0.00087 mg/l Sol; 0.0267 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
PNEC	eau douce; 5.2 µg/l eau de mer; 0.52 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg Sol; 113 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

ORGANIC ORANGE OIL

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune. ou Orange.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-74°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	176°C
Point d'éclair	43°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.

ORGANIC ORANGE OIL

Pression de vapeur	20 mm Hg @ 68.2°C
Densité de vapeur	4.70
Densité relative	0.844 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 5.053
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	136.23
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants.
------------------------	-----------

10.6. Produits de décomposition dangereux

ORGANIC ORANGE OIL

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

ORGANIC ORANGE OIL

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

ORGANIC ORANGE OIL

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

ORGANIC ORANGE OIL

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

OCTANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 617,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4617 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 617,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 207,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5207 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 207,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

ORGANIC ORANGE OIL

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif., OECD 471
Mutation génique: Négatif., OECD 476

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - Dose: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - Dose:: (3d/w) 300 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif. Tératogénicité: - Dose:: (9d) 1500 mg/kg, Orale, Rat, Femelle, Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL > 37 mg/kg, Orale, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

DECANAL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 33 320,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 33 320,0

Toxicité aiguë - cutanée

ORGANIC ORANGE OIL

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 040,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 040,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Score des lésions oculaires (conjonctives): 2 Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471
Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. OECD 474

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 20,000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

ORGANIC ORANGE OIL

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 4 300,0 mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

CITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2420 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

ORGANIC ORANGE OIL

NONANAL

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

ORGANIC ORANGE OIL

Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ORGANIC ORANGE OIL

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

OCTANAL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

NONANAL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.702 - 0.720 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 70 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC₅₀, 72 heures: 8 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.27 mg/l, Daphnia magna

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

ORGANIC ORANGE OIL

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

OCTANAL

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.54 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 2.9 mg/l, Algues
OECD 201

DECANAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.45 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.17 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 4.5 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 0.759 mg/l, Algues
OECD 201

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

ORGANIC ORANGE OIL

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 70 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heure: 68 mg/l, Algues OECD 201 Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues OECD 201

CITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 22 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

NONANAL

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

ORGANIC ORANGE OIL

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CEs₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Persistance et dégradabilité Le produit ne devrait pas être biodégradable.

2-PINENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

LINALOOL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

OCTANAL

Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 77%: 28 jour
OECD 302C
- Dégradation 46%: 28 jour
OECD 310

DECANAL

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation 82%: 28 jours
OECD 301F

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80%: 28 jour

ORGANIC ORANGE OIL

CITRONELLAL

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 82%: 28 jour OECD 301B

NONANAL

Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
------------------------------	--

PIN-2-(10) ENE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
------------------------------	--

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 72%: 28 jour OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 5.053

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Potentiel de bioaccumulation	FBC: 490 - 1460,
Coefficient de partage	log Pow: 4.59

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Kow: 2.7

OCTANAL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.05

DECANAL

Potentiel de bioaccumulation	Peut s'accumuler dans le sol et les hydrosystèmes. FBC: 190,
------------------------------	--

ORGANIC ORANGE OIL

Coefficient de partage log Pow: 3.8

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.62

NONANAL

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

OCTANAL

Mobilité Pas d'information disponible.

NONANAL

Mobilité Insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

ORGANIC ORANGE OIL

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

OCTANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

NONANAL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

DIPENTÈNE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

LINALOOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

OCTANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

DECANAL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

NONANAL

Autres effets néfastes Aucun connu.

ORGANIC ORANGE OIL

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1197
N° ONU (IMDG)	1197
N° ONU (ICAO)	1197
N° ONU (ADN)	1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRAITS LIQUIDES
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRAITS LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ORGANIC ORANGE OIL

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ORGANIC ORANGE OIL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ORGANIC ORANGE OIL

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Flam. Liq. 3 - H226: Sur la base de résultats de test. Asp. Tox. 1 - H304: Information du dossier REACH. Skin Irrit. 2 - H315: Information du dossier REACH. Skin Sens. 1 - H317: Information du dossier REACH. Aquatic Chronic 2 - H411: Information du dossier REACH.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

21/03/2023

ORGANIC ORANGE OIL

Numéro de version	3.000
Remplace la date	22/01/2021
Numéro de FDS	55493
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 2.2.v1

Salarié

Formulation

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 2.2.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 90 tonnes
Montant annuel par site 30000 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Formulation

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	Stockage Exposition générale (systèmes fermés) avec collecte d'échantillon

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
	Exposition générale (systèmes ouverts) Opérations de mélange (systèmes ouverts)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

Formulation

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Transfert de masse Transvasement de baril/quantités Remplissage de barils et petits paquets
-------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm ² . (Standard)
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Formulation

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 450 kg/jour
Air: 2250 kg/jour
terre: 0 kg/jour

Formulation

exposition environnementale eau douce: Exposition 2.93 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.958
sédiment d'eau douce: Exposition 10.9 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.96
eau de mer: Exposition 0.93 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.958
sédiment marin: Exposition 1.09 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.96
Rejet: Exposition 28.4 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.334
Sol agricole: Exposition 0.123 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.262

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.5
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.5
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.1
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Distribution

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU1 Agriculture, sylviculture, pêche SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore) SU4 Fabrication de produits alimentaires SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

Salarié

Distribution

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
---	---

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1b.v1
---	---------------------

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
--	---

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 1.15 tonnes
Montant annuel par site 340 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
--	------------------------------------

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
---	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
-------------	--

Distribution

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Distribution

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

Distribution

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>Facteurs humains indépendants du management du risque</u>	
Parties du corps potentiellement exposées	Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Puissance minimale de 90%
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0.012 kg/jour Air: 0.115 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029 sédiment d'eau douce: Exposition 0.327 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029 eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027 sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027 Rejet: Exposition 0.000727 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0 Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm², DNEL , RCR Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL , RCR 0.701

Distribution

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5
	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
	Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701
	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
	Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.1
	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
	Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Laboratory reagents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Laboratory reagents - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Laboratory reagents - Professional

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 80%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Nettoyage de récipient/conteneur

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Laboratory reagents - Professional

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.17.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.275 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.09 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
sédiment d'eau douce: Exposition 0.333 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.028
sédiment marin: Exposition 0.028 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.028
Rejet: Exposition 0.017 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Laboratory reagents - Professional

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 5.004 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.2
	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
	Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.01 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.4
	Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
	Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Oil field drilling - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Oil field drilling - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.5a.v1
<u>Salarié</u>	

Oil field drilling - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.5a.v1

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>quantités utilisées</u>	

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 150 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Exposition générale (systèmes fermés)
--------------------------------	--

Propriétés du produit

Oil field drilling - Industrial

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. Utiliser un système d'échantillonnage pour le contrôle de l'exposition. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Exposition générale (systèmes ouverts)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Oil field drilling - Industrial

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90% Travaux sur les plateformes de forage Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Transfert de masse Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 97% Travaux sur les plateformes de forage Limiter la teneur de la substance à 25 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Oil field drilling - Industrial

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 350 kg/jour Air: 50 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.752 sédiment d'eau douce: Exposition 8.55 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.753 eau de mer: Exposition 0.23 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.752 sédiment marin: Exposition 0.853 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.751 Rejet: Exposition 22.1 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.26 Sol agricole: Exposition 0.049 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.104

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.76 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.631 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/m ³ , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié

Oil field drilling - Industrial

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR

Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Water treatment chemicals - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Water treatment chemicals - Professional
Portée du processus	Covers the use of the substance for the treatment of water in open and closed systems.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.22b.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Water treatment chemicals - Professional

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	Exposition générale (systèmes fermés) Stockage

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	stocker la substance dans un système fermé. Utilisation dans des process de charge fermés
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	Exposition générale (systèmes ouverts)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².
---	--

Water treatment chemicals - Professional

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation à l'extérieur.
Température	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Transvasement de baril/quantités Maintenance de l'équipement
-------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².
---	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Température	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Utiliser des pompes à tambour. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Water treatment chemicals - Professional

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

Puissance minimale de 90%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Versement de petits conteneurs

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

Puissance minimale de 90%

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Water treatment chemicals - Professional

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.22b.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 3.96 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.113 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.037
sédiment d'eau douce: Exposition 0.42 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.037
eau de mer: Exposition 0.011 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.035
sédiment marin: Exposition 0.04 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.035
Rejet: Exposition 0.25 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.003
Sol agricole: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.011

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 8.758 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.35
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Water treatment chemicals - Professional

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701 Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm², DNEL , RCR
-------------------	---

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.51 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.42 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 %, DNEL , RCR



Scénario d'exposition Use as cleaning agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as cleaning agent - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as cleaning agent - Industrial

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 100 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Processus automatisé en systèmes (semi) fermés utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100%

Fréquence et durée d'utilisation

Use as cleaning agent - Industrial

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques mettre l'entrepôt de masse en plein air. manipuler une substance en système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Utilisation dans des process de charge fermés Dégraissage de petits objets dans des stations de lavage

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Use as cleaning agent - Industrial

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

nettoyage par nettoyeurs basse pression nettoyage par nettoyeur haute pression manuel
Nettoyage de surfaces

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Transfert de masse Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement

Use as cleaning agent - Industrial

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0.5 kg/jour
Air: 1500 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.091 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.03
sédiment d'eau douce: Exposition 0.338 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.03
eau de mer: Exposition 0.009 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.028
sédiment marin: Exposition 0.032 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.028
Rejet: Exposition 0.032 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
Sol agricole: Exposition 0.007 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.015

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Use as cleaning agent - Industrial

Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1. mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.2 mg/cm ² , DNEL , RCR
-------------------	---

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.701 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0. mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition Cleaning agents - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Cleaning agents - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
--	---------------------

Salarié

Cleaning agents - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Processus semi-automatisé(p.e. application semi-automatique de soins et d'entretien du sol utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 25 % manipuler une substance en système fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Cleaning agents - Professional

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 25 % Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter une protection respiratoire (norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux) et des gants (norme EN 374) appropriés si il y a contact régulier avec la peau.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Cleaning agents - Professional

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	nettoyage par nettoyeurs basse pression manuel Nettoyage de surfaces

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
	nettoyage par nettoyeur haute pression

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Cleaning agents - Professional

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
Puissance minimale de 90%
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 0 kg/jour Air: 0 kg/jour terre: 0 kg/jour

Cleaning agents - Professional

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.088 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.327 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
	eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027
	sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027
	Rejet: Exposition 0.000000834 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
	Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.52 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.901 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié

Cleaning agents - Professional

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.1 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR

Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 5 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Laboratory reagents - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Laboratory reagents - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.1 tonnes
Montant annuel par site 2 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Laboratory reagents - Industrial

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Nettoyage

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Laboratory reagents - Industrial

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 2 kg/jour
Air: 2.5 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.101 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.033
sédiment d'eau douce: Exposition 0.374 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.033
eau de mer: Exposition 0.01 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.031
sédiment marin: Exposition 0.035 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.031
Rejet: Exposition 0.126 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.001
Sol agricole: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 17.52 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.701
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR
Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm², DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Laboratory reagents - Industrial

Exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.502 mg/m³, DNEL 25 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg, DNEL , RCR

Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 0.01 mg/cm², DNEL , RCR



Scénario d'exposition Agrochemicals - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Numéro index UE	607-002-00-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Agrochemicals - Professional
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.11a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Agrochemicals - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Stockage avec collecte d'échantillon Opérations de mélange (systèmes fermés) Opérations de mélange (systèmes ouverts)
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
--	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Extérieur
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. , ou: Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	mettre l'entrepôt de masse en plein air. stocker la substance dans un système fermé. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Agrochemicals - Professional

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Nettoyage et maintenance de l'équipement Élimination des déchets

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² .
--	---

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	Activités à température ambiante.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Limitier la teneur de la substance à 5 % Utiliser des pompes à tambour. , ou: vider soigneusement le récipient. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
---	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
--------------------------------	--

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de ...5%.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 4 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Agrochemicals - Professional

Parties du corps potentiellement exposées Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.
Puissance minimale de 90%
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 4)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage, etc.

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 1 heure

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Agrochemicals - Professional

Mesures de protection techniques Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 8.11a.v1

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Rejet dans l'environnement Eau: 0 kg/jour
Air: 0 kg/jour
terre: 0 kg/jour

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.089 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.029
sédiment d'eau douce: Exposition 0.33 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.029
eau de mer: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.027
sédiment marin: Exposition 0.031 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.027
Rejet: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0
Sol agricole: Exposition 0.004 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.009

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Catégories de processus PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Agrochemicals - Professional

Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 Salarié - combiné, à court terme - systémique, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.6 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.1 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 5 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 4)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 10.01 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.4 Salarié - combiné, à court terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 2 mg/cm ² , DNEL , RCR



Scénario d'exposition

Water treatment chemicals - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Acetic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475328-30-XXXX
Numéro CAS	64-19-7
Numéro CE	200-580-7
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Water treatment chemicals - Industrial
Portée du processus	Comprend l'application de la substance pour le traitement de l'eau en secteur industriel en systèmes ouverts et fermés.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 3.22a.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Water treatment chemicals - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 3.22a.v1

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.1 tonnes

Montant annuel par site 30 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Exposition générale (systèmes fermés)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Water treatment chemicals - Industrial

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques stocker la substance dans un système fermé. manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Maintenance de l'équipement Transvasement de baril/quantités

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utiliser des pompes à tambour. Éviter les déversements lors de la déconnexion de la pompe. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 3)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Water treatment chemicals - Industrial

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	Exposition générale (systèmes ouverts) Versement de petits conteneurs

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température Activités à température ambiante.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé.
Rejet dans l'environnement	Eau: 95 kg/jour Air: 5 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.688 mg/l, PNEC 3.058 mg/l, RCR 0.225 sédiment d'eau douce: Exposition 2.56 mg/kg, PNEC 11.36 mg/kg, RCR 0.225 eau de mer: Exposition 0.068 mg/l, PNEC 0.3058 mg/l, RCR 0.223 sédiment marin: Exposition 0.254 mg/kg, PNEC 1.136 mg/kg, RCR 0.224 Rejet: Exposition 6.01 mg/l, PNEC 85 mg/l, RCR 0.071 Sol agricole: Exposition 0.017 mg/kg, PNEC 0.478 mg/kg, RCR 0.035

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Water treatment chemicals - Industrial

Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 21.02 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.841 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 1 mg/m ³ , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 2)

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR

3. Détermination de l'exposition (Santé 3)

Catégories de processus	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Méthode d'évaluation	ECETOC TRA v2.0 Salarié
Exposition	Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 12.51 mg/m ³ , DNEL 25 mg/m ³ , RCR 0.5 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.686 mg/kg p.c. /jour, DNEL , RCR Salarié - dermique, à long terme - local : exposition 0.1 mg/cm ² , DNEL , RCR